



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

demandeurs d'asile

Question écrite n° 45818

Texte de la question

M. François Loos interroge M. le ministre de l'intérieur sur la situation des personnes au moment de leur immigration dans notre pays. Dans une ville comme Strasbourg, le nombre d'immigrés en attente d'une réponse de l'OFFPRA ne cesse d'augmenter alors que les structures d'accueil sont insuffisantes pour les recevoir. Dans certains cas, la préfecture a renvoyé quelques personnes dans d'autres départements plus à même de les recevoir. Cependant les préfets de ces départements ont considéré qu'il n'y avait pas lieu pour eux de les accueillir et les ont donc immédiatement renvoyées vers Strasbourg dont les capacités d'hébergement sont absolument saturées. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les dispositions qu'il compte prendre pour permettre une meilleure répartition de l'accueil de ces personnes.

Données clés

Auteur : [M. François Loos](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45818

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2000, page 2697

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)